

PERSONNE VULNÉRABLE NE RESTEZ PAS ISOLÉE

SIGNALEZ-VOUS!

Inscrivez-vous sur le registre communal des personnes vulnérables

Qui est concerné?

Les personnes résidant à leur domicile :

- de plus de 65 ans
- de plus de 60 ans reconnues inaptées au travail
- les adultes handicapés

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre.

Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile...)



Pourquoi s'inscrire ?

En cas de canicule, inondation, grand froid, coupure d'électricité, situation de crise... le registre permet de contacter les personnes isolées et vulnérables afin de s'assurer de leur situation et les accompagner

Comment faire ?

Demandez le formulaire en Mairie ou téléchargez le sur le site internet de la Mairie, de Voisins vigilants ou le Facebook du Village.

Et renvoyez le soit:

- Par courrier : Mairie de Vénérieu – 146 Montée de Moillan – 38460 Vénérieu
- Par mail : mairie.venerieu@orange.fr

Renseignements :

Mairie de Vénérieu – 146 Montée de Moillan – 38460 Vénérieu – 04 74 92 83 76